

Le Centre d'examens de Santé de Boé propose le Novavax

La Caisse primaire d'Assurance Maladie de Lot-et-Garonne poursuit son engagement dans la lutte contre le Covid-19. Dès le 7 mars, le Centre d'examens de Santé de la CPAM de Lot-et-Garonne dispense le vaccin Nuvaxovid®, développé par la société Novavax.

À partir du lundi 7 mars, le Centre d'examens de Santé de la CPAM de Lot-et-Garonne, situé au 1085 Avenue Georges Guignard 47 550 Boé, propose la vaccination par Novavax.

Ce vaccin constitue une **alternative efficace aux vaccins à ARN messenger pour toutes les personnes âgées de 18 ans et plus qui présentent une contre-indication ou qui sont réticentes aux vaccins à ARN messenger.**

Les données d'utilisation de ce vaccin chez les **femmes enceintes** et les **personnes immunodéprimées** restent à ce jour très limitées. L'efficacité du vaccin Novavax peut notamment être réduite chez les personnes immunodéprimées. Il convient donc de **privilégier les vaccins à ARN messenger pour ces populations.**

Modalités d'ouverture du centre de vaccination

Les vaccinations s'effectuent uniquement sur rendez-vous via la plateforme [Doctolib](#) sur trois demi-journées : lundi, mercredi et jeudi.

La vaccination se déroule en 3 phases :

1. prise de RDV obligatoire ;
2. consultation médicale pré-vaccinale assurée par un médecin ;
3. après la vaccination, une surveillance est réalisée par une infirmière pendant 15 minutes.

Situation sanitaire

La couverture vaccinale au 2 mars est de 79,2 % (première dose) et de 78,1 % (deux doses) ; elle est de 4,9 % pour les enfants de 5 à 11 ans.

La situation sanitaire continue à s'améliorer dans le département même si les indicateurs restent hauts. Sur la période du 22 au 28 février, le taux d'incidence était de 854,9 pour 100 000 habitants pour l'ensemble de la population et le taux de positivité de 32 %.

Les cas groupés sont en recul : 26 situations sont toujours en cours dont 16 dans les Ehpad.

Contacts presse :

Laurette Gentilhomme, Attachée de Direction (laurette.gentilhomme@assurance-maladie.fr)

Christophe Masson, Directeur adjoint (christophe.masson@assurance-maladie.fr)